

0406 – FHG HG

SESSION 2004

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**COEFFICIENT : 2**

**DUREE : 2 HEURES**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

L'USAGE DE LA CALCULATRICE N'EST PAS AUTORISE

**LE CANDIDAT TRAITERA AU CHOIX LE SUJET 1 OU LE SUJET 2**

0406 – FHG HG

SESSION 2004

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**COEFFICIENT : 2**

**DUREE : 2 HEURES**

**SUJET N°1**

**TERRITOIRE ET NATION EN ALLEMAGNE, DE 1850 A NOS JOURS**

- Document 1** Le territoire allemand de 1850 à 1919
- Document 2** Une carte extraite d'un atlas pangermaniste allemand (1893)
- Document 3** La conception de la nation et les projets territoriaux des nazis (1920)
- Document 4** Extrait du communiqué final de la conférence de Yalta (11/02/1945)
- Document 5** Les territoires en Europe centrale en 2000
- 

**QUESTIONS**

**Question 1 (document 1)** (2 points)  
 Quelles sont les modifications intervenues dans l'organisation du territoire allemand entre 1850 et 1871 ?

**Question 2 (document 2)** (2 points)  
 Quelles conceptions de la nation et du territoire apparaissent dans ce document ?

**Question 3 (documents 2 et 3)** (3 points)  
 D'après le texte, quelles sont les intentions territoriales des nazis en 1920 ?  
 Quelle est leur conception de la nation ?  
 Quelle comparaison établir avec les conceptions des pangermanistes ? (document 2) ?

**Question 4 (documents 4 et 5)** (2 points)  
 Quel est le sort de l'Allemagne en 1945 ?

**Question 5 (document 5)** (1 point)  
 Quels sont les principaux événements évoqués par ce document ?  
 Quels sont les changements territoriaux qui se sont produits après 1989 ?

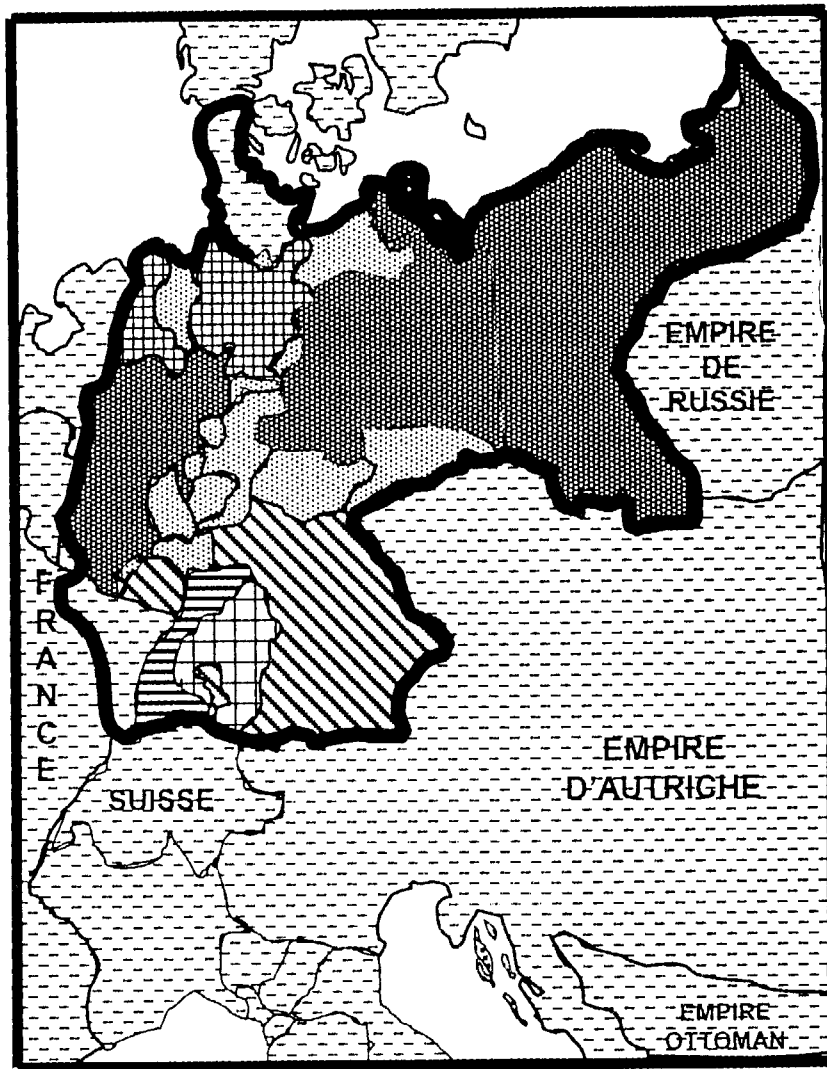
**Question 6 (documents 2, 3 et 5)** (2 points)  
 Comment expliquer le sous-titre de l'auteur du document 5 : « *Dix ans après la chute du mur, les pires appréhensions ne se sont pas produites* » ?

**Question 7, synthèse** (8 points)


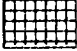





A l'aide des documents, des réponses aux questions et de vos connaissances, rédigez une synthèse d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

« **Territoire et nation en Allemagne, de 1850 à nos jours** ».

Document 1 : LE TERRITOIRE ALLEMAND DE 1850 À 1919



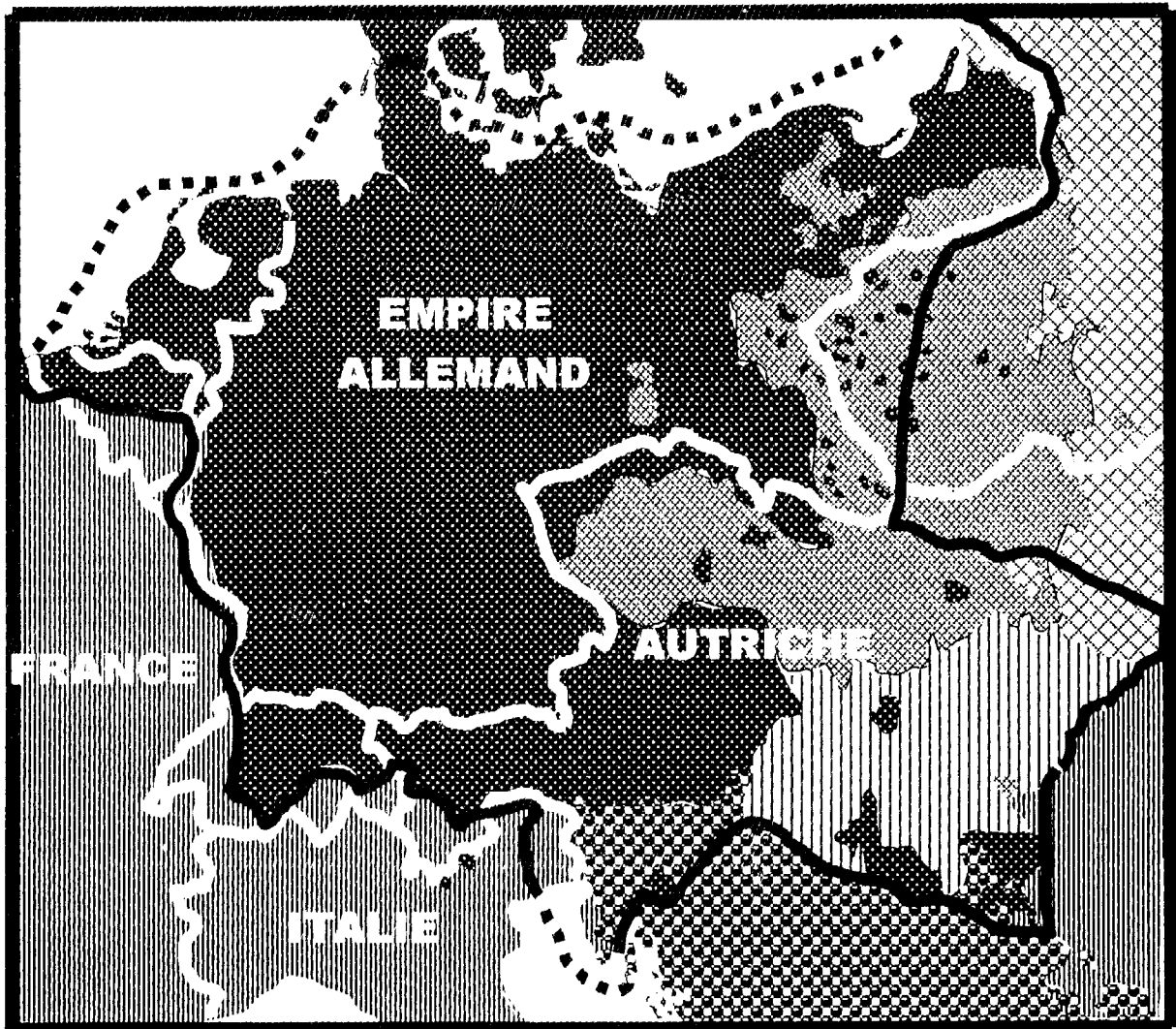
Le territoire des Etats allemands vers 1850 :

	Royaume de Prusse		Hanovre
	Royaume de Bavière		Autres petits Etats allemands
	Royaume de Wurtemberg		Etats voisins
	Duché de Bade		

Les limites du territoire de l'Empire allemand à partir de 1871 :

Document 2 :

**LANGUES ET PEUPLES D'EUROPE , d'après un atlas pangermaniste allemand<sup>1</sup>**

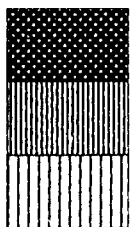


Frontières et nom d'État en 1893



Limites nécessaire de l'empire allemand selon les auteurs de la carte

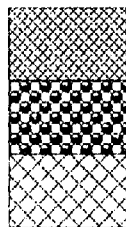
**Groupes linguistiques et peuples selon les auteurs de la carte :**



Langues germaniques

Langues latines

Langue magyare (hongroise)



Langues slaves du nord

Langues slaves du sud

Langues russe, ukrainienne, lithuanienne

Carte simplifiée, d'après l'Atlas de DEBES, *Europa, Sprachen und Volkerkarte* (Carte des langues et des peuples de l'Europe), 1893

<sup>1</sup> *Pangermaniste* : courant de pensée politique allemand de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voulant rassembler tous ceux qu'il considère comme des Allemands dans un seul État.

**Document 3 : PROGRAMME DU NSDAP <sup>1</sup>, MUNICH, 24 FEVRIER 1920  
(EXTRAITS)**

- « 1. Nous demandons la constitution d'une grande Allemagne, réunissant tous les Allemands sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Nous demandons l'égalité des droits du peuple allemand au regard des autres nations, l'abrogation du Traité de Versailles.
3. Nous demandons de la terre et des colonies pour nourrir notre peuple et résorber la surpopulation.
4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen, il faut être de sang allemand, la confession importe peu. Aucun juif ne peut donc être citoyen. [...]
5. Le droit de fixer la direction et les lois de l'État est réservé aux seuls citoyens. Nous demandons que toute fonction publique, quelle qu'en soit la nature, ne puisse être tenue par des non-citoyens. [...]
7. Nous demandons que l'Etat s'engage à procurer à tous les citoyens des moyens d'existence. Si ce pays ne peut nourrir toute la population, les non-citoyens devront être expulsés du Reich ».

Cité dans Walter HOFFER, *Le National-socialisme par les textes*, PLON, 1963

<sup>1</sup> NSDAP : le parti national-socialiste ouvrier allemand (parti nazi)

**Document 4 : EXTRAIT DU COMMUNIQUE FINAL  
DE LA CONFERENCE DE YALTA (11/02/1945)**

« (...)

**II**     Occupation et contrôle de l'Allemagne

Nous nous sommes mis d'accord sur la politique commune et les plans communs à adopter pour assurer l'exécution des termes de la capitulation inconditionnelle que nous imposerons à l'Allemagne nazie, après que la résistance armée allemande aura été définitivement écrasée. (...)

Les plans adoptés prévoient que chacune des trois puissances occupera avec ses forces armées une zone séparée en Allemagne. Il a été, en outre, convenu que la France serait invitée par les trois puissances, si elle le désire, à occuper également une zone et à faire partie de la commission de contrôle comme quatrième membre de cette commission. (...)

Il n'est pas dans notre intention d'anéantir le peuple allemand, mais les Allemands ne pourront espérer une existence convenable et une place dans le Conseil des nations unies qu'après l'extirpation du national-socialisme et du militarisme.

**VI**     Pologne

(...)

Nous réaffirmons notre désir commun de voir s'édifier une Pologne forte, libre, indépendante et démocratique . (...)

Les chefs des trois gouvernements estiment que la frontière orientale de la Pologne à l'est devra suivre la ligne Curzon<sup>1</sup>. (...) Ils reconnaissent que la Pologne devra obtenir des accroissements sensibles de territoires au Nord et à l'Ouest. (...) »

Http : //hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/cliotexte/html/yalta.1945.html

1. Ligne Curzon : Ligne tracée après la Première guerre mondiale par un diplomate britannique. Avantagieuse pour les Soviétiques, elle correspond à l'actuelle frontière orientale de la Pologne.

## **Document 5 : LES TERRITOIRES EN EUROPE CENTRALE EN 2000**

*Le 22 septembre 2000, un colloque est prévu à l'Université de Montréal (Canada) pour étudier le bilan et des perspectives de la réunification allemande. Le texte suivant est diffusé peu avant pour fixer les enjeux de cette réflexion historique.*

### **« Bilan et perspectives de la réunification allemande »**

*Dix ans après la chute du mur, les pires appréhensions ne se sont pas produites*

Les zones de conflits frontaliers potentiels, apparaissent plutôt stables dix ans après la réunification allemande, explique Laurent McFalls, organisateur du colloque sur les relations internationales de la réunification allemande.

La réunification de l'Allemagne a déjà dix ans. Pour faire le point sur les attentes et les craintes qu'a suscitées cet événement majeur de la fin du siècle dernier, le Centre canadien d'études allemandes et européennes [...] organise une table ronde qui réunira plusieurs experts de la question le 22 septembre.

Aux yeux de M. McFalls [organisateur du colloque], la situation potentiellement explosive il y a dix ans apparaît particulièrement calme et stable aujourd'hui; les pires appréhensions ne se sont pas produites. En 1990, plusieurs conflits frontaliers étaient à craindre. Du côté de la Pologne, par exemple, il n'était pas assuré que l'Allemagne allait reconnaître la frontière de 1945 alors que des territoires lui appartenant avaient été attribués à la Pologne. Aujourd'hui, la ville frontalière de Francfort-sur-l'Oder apparaît comme un exemple de coexistence pacifique. Du côté de la frontière tchèque, certains ont craint un mouvement de revanche de la part des réfugiés allemands expropriés et expulsés des territoires frontaliers tchèques après la guerre<sup>1</sup>. Ce différend n'est pas encore réglé et les groupes allemands de droite exploitent le litige à des fins électorales.  
[...]

Israël était lui aussi inquiet des répercussions de la réunification sur les Juifs allemands. Alors qu'on craignait une dérive nationaliste, l'Allemagne a reconnu l'État d'Israël ainsi que sa responsabilité dans l'holocauste<sup>2</sup>. [...]

Si les voisins de l'Allemagne ont craint que l'importance de ses investissements économiques sur leurs territoires entraîne une forme de colonialisme, le professeur McFalls est d'avis que l'intégration économique s'avère positive pour des pays tels que la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. «*Tant que ça ira bien en Allemagne, ça ira bien dans ces pays*», croit-il.

Daniel Baril, in [www.forum.unmontreal.ca](http://www.forum.unmontreal.ca). 18 septembre 2000

<sup>1</sup> En 1945, plusieurs millions d'Allemands ont été expulsés des territoires de l'Europe centrale et orientale annexés par l'Union soviétique et la Pologne ou recouverts par la Tchécoslovaquie ou la Roumanie. Parmi eux, les Sudètes, Allemands des régions frontières de la Tchécoslovaquie dont l'agitation nationaliste avait servi de prétexte pour envahir le pays en 1938-1939.

<sup>2</sup> Holocauste : nom par lequel on désigne, en Amérique du Nord, le génocide des Juifs par les nazis.